N.A. 69718

Monsieur et ami

j'ai eu l'honneur de vous écrire il y a huit jours à peu près.
avant d'avoir reçu aucune de vos lettres et cela par mon étourderie
et voici comment. j'ai reçu je m'en rappelle seulement à présent
en lisant votre lettre du 26. octobre. j'ai reçu dis-je une lettre d'avis
de la grande poste de paris qui me disoit de venir prendre une lettre
chargée à mon adresse, cette lettre est peut être votre premiere, j'y vais
a la poste. la prendre j'ai reçu votre 2ème qui n'est pas chargée et m'est
venue a mon adresse. j'ai dont eu le plaisir de vous ecrire il y
a huit jours en vous envoyant en même tems dans ma lettre
des changemens heureux que j'ai faits dans les deux morceaux
pour les raccourcir un peu et pour en faciliter l'éxécution a
tous les genres de forces afin d'en augmenter l'effet et le débit.
j'en espère beaucoup de succès à paris. prier ~~j'en espère~~ Monsieur
creuzé en lui fesant beaucoup de complimens et d'amitié de ma part de
vouloir bien examiner les petites coupures que j'ai faites, et auquelles
je tiens très essentiellement de revoir les parties de piano et de lier
en changeant quelques accords dans l'accompagnement ce qui va d'une
coupure à l'autre, je m'en rapporte a son talent pour cela.

l'editeur de nos deux morceaux ici est monsieur Bessonnier
demeurant à paris rue de thionville N°. 22. il est déja convenu
avec lui qu'il mettra sur les titres des deux ouvrages votre nom
et votre adresse ainsi tout est bien sur ce point et la sera bientot
sur tous je l'espère, je suis très impatient que nos morceaux soient

pas la même raison que votre sera sur les titres de M.r Bessonnier a
paris, il vous prie aussi de mettre de votre écriture sur les
votres à vienne

graver. veuillez ainsi que vous le désirez aussi le faire graver de suite. voici où nous en sommes à paris, la gravure n'est point commencée mais demain ou après demain elle le sera. Mr. Messonnier m'avoit proposé de vous envoyer sitot que ce seroit gravé et corrigé ici de vous envoyer à vienne une épreuve de chaque morceau pour que vous fassiez graver d'après eux, mais je pense que cela vous ~~retarder~~ait trop et je pense qu'il vaut mieux que vous fassiez graver de suite d'après les manuscrits que vous avez et d'après les corrections et détails que je vous ai envoyés dans les extraits des ~~deux~~ parties de violon renfermés dans ma dernière lettre ~~[illegible]~~ cependant si vous aimiez mieux faire graver d'après les épreuves ~~[illegible]~~ de paris, veuillez me l'écrire de suite afin que je vous les envoye sitot que j'en aurai fait les corrections et nous attendrons ici que vous soyez prêt à les faire paroitre. et ~~[illegible]~~ c'est vous que nous prierons de nous donner bien exactement la date du jour où vous ferez paroitre les deux ouvrages ensembles ou à quelques jours de distance.

ainsi c'est bien convenu. vous pouvez faire commencer de suite ~~de suite~~ la gravure d'après les manuscrits et mes corrections de violon, ou si vous l'aimez mieux d'après les épreuves que j'aurai l'avantage de vous envoyer, si vous le desirez ainsi que vous l'offre Mr. Messonnier. et nous attendrons l'époque fixée par vous monsieur pour faire paroitre les deux ouvrages.

veuillez me donner avis dans votre réponse à cette lettre si vous avez reçu ma 1ère lettre renfermant les extraits corrigés des deux parties de violon

en attendant de vos chères nouvelles j'ai l'honneur d'être avec considération et amitié

votre dévoué serviteur

Lafont

votre 2ème lettre m'est très bien parvenue
je pense alors inutile de faire charger.

Mr. Messonnier demeure rue de thionville No. 22. vis à vis la rue cristine f.g St germain

Le vingt tambour est dédié à Mr. Mayseder et l'espagnole à Mme Mercier née adèle faugier
je pense qu'il sera mieux de faire paroitre les deux morceaux à la fois c'est à dire le même jour

Lafont Ch. Ph.
Paris ca 15 Nov. 1833

WIENER STADTBIBLIOTHEK